



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de LES SIEGES

4.3.14.Document graphique

Centre de la commune au 1 / 2 000 ème

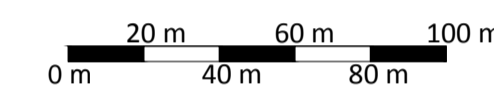
Plan n°4.3.14

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire :
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire :

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, Passage Jules Diderot - 70000 VESDOL
Tel : 03.86.75.46.47 Fax : 03.86.75.31.69
initiative@orange.fr

Agence de Beaumont
Tel : 03.83.83.53.29 - info@wadd5@orange.fr



*Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012
Plan cadastral actualisé en Juin 2016

Légende :

--- Limite de zones et de secteurs.

ZONES URBAINES

U Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat.

UE Zone urbaine destinée aux équipements d'intérêt collectif et des services

Us Secteur de la zone U où l'assainissement autonome est autorisé.

Up Secteur de la zone U à caractère patrimonial

UA Zone urbaine à caractère patrimonial des centres anciens

UX Zone urbaine à vocation d'activités économiques

ZONES AGRICOLES

A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.

Acor Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques)

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N Zone, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de leur caractère d'espaces naturels.

Emplacements réservés et numéro d'opération.

Liaisons douces à conserver ou à valoriser.

Bâtiment agricole existant

Bâtiment pouvant changer de destination

Espaces boisés classés

Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles L.151-19 et L.151-23 :

Eléments ponctuels ou linéaires du bâti ou du paysage (données commune et IAD) :
 Arbres remarquables / Alignements d'arbres / Promenades arborées
 Puits / Lavoir / Fontaine
 Eglise / Croix / Monument / Habitats troglodytiques / sculpture ...

Cours d'eau, fossé, marre, étang. Milieux humides (données DREAL)

Vergers de production (V1) Vergers au sein du village (V2)

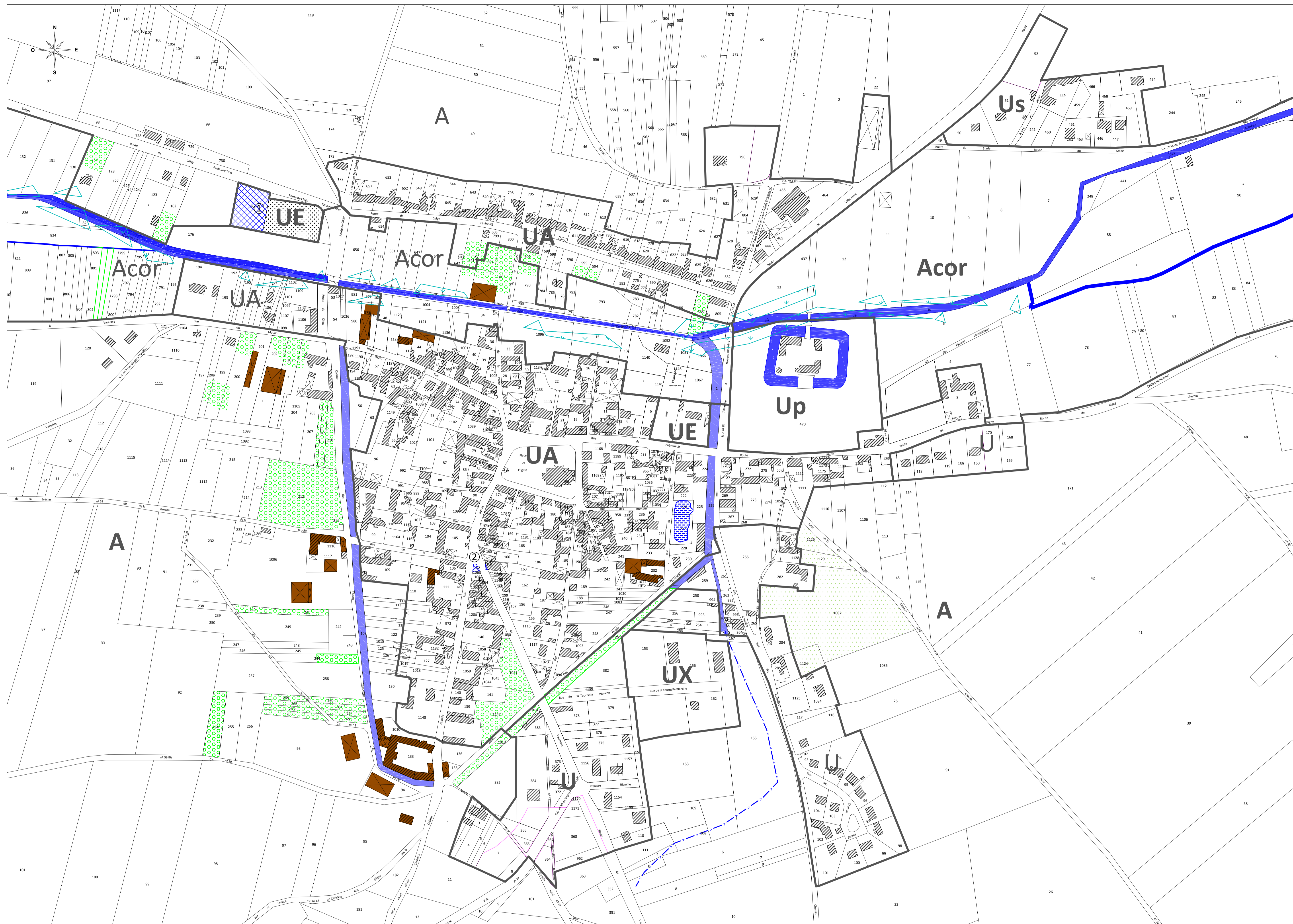
Bois, haies, bosquets

Risques et nuisances repérés au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

Axe de ruissellement

Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappes

Voir plan de l'ensemble de la commune



Numéro	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie m²
1	Extension du cimetière	Commune des Sieges	1993
2	Aménagement de carrefour	Commune des Sieges	57